Accusation exagérée de violence

Par Movaniel

Bonjour,

Je me trouve aujourd'hui dans une situation très embarrassante.

Pendant 2 ans j'ai eu une relation avec une jeune femme que je pense atteinte de trouble de la personnalité (au minimum "trouble de personnalité borderline", elle en a en tout cas de très nombreux symptômes). Concrètement elle est très instable émotionnellement, provoque des conflits que je n'arrive pas à comprendre et dès qu'elle est en conflit avec quelqu'un raconte à tout le monde des choses fausses, qui font qu'elle se fait passer pour une victime.

Cet hiver elle m'a dénoncé entre autres pour harcèlement et agression physique. Elle avait mis fin à la relation de manière brutale et incompréhensible l'été dernier. Entretemps j'avais plusieurs fois cherché à reprendre contact avec elle, contact qu'elle avait accepté, puisqu'elle m'avait appelé plusieurs fois par semaine pendant 2 mois, parlé de venir passer plusieurs jours chez moi pour voir comment les choses se passeraient entre nous, etc. A un moment on s'est disputés et elle a, pour parler familièrement, "pété les plombs".

J'ai tenté de la recontacter pour comprendre, puis pour qu'elle récupère les nombreuses affaires qu'elle avait chez moi. Son père (qui a une formation de juriste et à qui elle avait caché qu'elle était à nouveau en contact avec moi) s'est mêlé à l'histoire, me menaçant par personne interposée de m'envoyer des huissiers si je ne renvoyais pas les affaires de sa fille (y compris un cadeau qui m'avait été fait par la famille). J'essaie de passer sur les détails (elle lui ment, il la défend, ses deux frères ont des problèmes psy reconnus).

Finalement j'ai renvoyé toutes ses affaires et tous les cadeaux qu'on m'avait faits. Après ça j'ai envoyé un mail à mon ex pour tenter de dépassionner les choses et c'est là qu'elle m'a accusé de 8 mois de harcèlement, d'agression physique (si agression il y a eu, c'était dans l'autre sens !!), de laisser sonner toutes les nuits le téléphone de ses parents (ce qui est faux), d'appeler tous ses amis pour demander qu'elle me rappelle (faux aussi).

Tout ça s'est passé en Allemagne. Je n'étais pas à l'aise avec la langue et j'ignorais pas mal le fonctionnement de ce système judiciaire. Le juge (des affaires familiales) qui a jugé l'affaire (sans ma présence) a exigé de moi que je paye des frais de procédure (évalués à 1500 euros) et m'a mis une interdiction de contact avec mon ex pour une durée de 6 mois.

J'ai fait opposition au jugement, trouvé une avocate sur le tas, rassemblé toutes les preuves écrites que j'ai pu (concernant l'instabilité émotionnelle de mon ex - "je veux plus te voir...", "je t'aime..." -, et toute cette période pendant laquelle elle a déclaré au tribunal ne pas avoir eu de contact avec moi - j'ai des mails et sms d'elle attestant le contraire). Le jour du passage devant le juge, ce dernier a refusé de lire les pièces que je lui avais apporté. Mon avocate m'a dit que ce n'était pas normal, mais n'a rien fait contre.

Après ça, j'avais une possibilité de refaire opposition, mais j'étais trop sous pression et me sentais lâché par mon avocate.

J'ai décidé de quitter l'Allemagne pour quelques mois pour rentrer en France.

Les problèmes qui se posent maintenant à moi :

- je me sens horriblement tiraillé par un sentiment d'injustice qui ne me laisse pas en paix (et me demande si même si je manque d'argent, je vais pas devoir à un moment où à un autre chercher à ce que cette affaire soit rejugée en Allemagne).
- j'ai appris que mon ex se vante à qui veut l'entendre qu'elle a obtenu un jugement m'interdisant de l'approcher à moins de 50 mètres et me calomnierait joyeusement auprès de gens qui me connaissent. Je ne sais pas quoi faire contre ça, et ça me mine.
- je travaille prochainement dans un festival auquel elle se rend tous les étés. Voulant assurer mes arrières, j'ai demandé à mon chef une attestation de travail, que j'ai faite suivre par mon avocate allemande à la partie adverse et au juge. Mon ex est invitée à ne pas s'y rendre, car la distance de 50 mètres est impossible à tenir là-bas. J'ai pourtant entendu dire qu'elle risquait de s'y rendre quand même.

Je suis allé à la police pour demander des informations sur les "mains courantes" et on m'a dit qu'à ce stade on ne pouvait rien faire, car l'affaire s'est passée en Allemagne.

- j'ai 2 témoignages écrits (en français) d'amis chez qui j'avais vécu avec elle, attestant de son instabilité et agressivité, et que suite à une "crise" qu'elle a faite j'avais des traces de contusion dans le cou. Est-ce que je peux faire quelque chose de ces documents ?
- je compte me rendre à mon festival, faire tout mon possible pour être accompagné le plus souvent, ne pas avoir de contact avec mon ex. Mais quelle est la limite que je devrais poser en terme de comportements inacceptables venant d'elle ? A partir de quel point peut-on considérer qu'il y a harcèlement ou violence ?

Si elle me calomnie ouvertement, je pourrais avoir les preuves écrites de ses mensonges, mais ça risque pas de la calmer.

C'est pas la 1ere fois qu'elle m'accuse de choses qu'elle même a faites ou imaginées...

- je crains aussi que même si j'arrive à ignorer complètement ses accusations et provocations possibles pendant le festival, ça la frustre et qu'elle m'accuse encore de choses folles en rentrant en Allemagne. Dans ce cas ça barderait pour moi quand je rentrerai là-bas.
- Même si mes finances sont maigres, est-ce que je ne devrais pas songer à attaquer à un moment en pénal pour fausse déclaration ?

Désolé si c'est long et complexe. Merci d'avance pour votre réponse!